Image not found or type unknown

casier judiciaire n°2 et rappel à la loi

Par **erin**, le **21/03/2012** à **21:31**

Bonjour,
est-ce qu'un rappel à la loi pour vol à l'étalage peut figurer sur le bulletin n°2 du casier judiciaire?
Si oui, existe-t-il un délai de prescription et donc d'effacement de cette mention éventuelle?
Merci d'avance pour vos réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés